

Antoine Lecerf est un général de corps d’armée français, né le 7 janvier 1950 à Paris et mort le 22 avril 2011 à Lyon.

Admis à l’Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1972, Antoine Lecerf choisit de servir dans l’arme de l’infanterie. En 1975, il est affecté au 2^e régiment étranger d’infanterie (REI) en qualité de chef de section.

Après un passage au 3^e REI, en Guyane, l’officier retrouve le 2^e REI et participe aux opérations au Liban en 1983 avant de devenir l’aide de camp du général commandant la 2^e Région Militaire puis le 3^e Corps d’Armée. En 1985, il part aux Etats-Unis pour suivre les cours du *Command and General Staff College* de Fort Leavenworth. Il est par la suite admis à l’Ecole supérieure de guerre.

A l’issue de ces années de formation, l’officier retrouve le 2^e REI, avec lequel il participe aux opérations Epervier (Tchad), Requin (Gabon) et **Daguet** (Arabie Saoudite). Il devient alors le commandant en second du régiment.

Après un passage au cabinet du ministre de la Défense, à Paris, Antoine Lecerf devient le chef de corps du 2^e REI en 1994. A partir d’août de cette année, il prend le commandement du détachement français d’assistance opérationnelle en République centrafricaine puis, de 06 à 11/1995, celui du bataillon interarmes français de la brigade internationale déployée en Bosnie-Herzégovine.

En 1995, il est affecté en tant que professeur au Collège interarmées de défense (CID, aujourd’hui, Ecole de Guerre) puis il devient auditeur de la 50^e session de l’Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale.

Les années suivantes, l’officier occupe différentes fonctions à l’Etat-major des armées avant de prendre le commandement de l’Etat-major des Forces n°4 (EMF) de Limoges. De 06/06 à 07/07, il est à la tête de l’opération Licorne en Côte d’Ivoire. A l’issue, il est nommé commandant de la Force d’action terrestre, dont l’état-major est à Lille.

Le général Antoine Lecerf était un personnage au caractère bien trempé et entier. Alors qu’il était encore en activité, il n’avait pas hésité à pousser un coup de gueule remarqué lorsque la FNAC de Nice avait primé une photographie sur laquelle le drapeau tricolore était outragé.

« Je ne peux, comme Français, comme officier et comme commandant des forces terrestres, accepter que la Fnac prime une photo abjecte », s’était-il alors indigné, dans un courrier adressé au chef d’état-major de l’armée de Terre. « J’ose espérer qu’une réaction aux plus hauts niveaux de notre institution (président, ministre, chef d’état-major des armées) a été initiée, tant sur un plan judiciaire que par le biais d’une déclaration formelle aux médias. Si tel n’était pas le cas, je n’exclus pas l’hypothèse d’une action personnelle » avait-il poursuivi.

Il était Grand officier de la Légion d’Honneur, commandeur de l’Ordre national du mérite, Croix de guerre des TOE avec étoile de vermeil et Croix de la Valeur militaire, avec deux étoile de bronze.